



Fiche de comptage

Notez sur cette fiche le nombre maximal d'individus vus simultanément pour chaque sorte de bourdon. Au moment de la saisie des données sur le site Internet, reprenez seulement le nombre maximal de bourdons vus simultanément au cours du mois pour chacun d'entre eux !

JARDIN : **MOIS :**

Précisez la fréquence d'observation :

tous les jours ou presque ; une ou quelques fois par semaine ; une ou deux fois par mois.

Bourdon des pierres 	Bourdon des champs 	Bourdon des bois 	Abeille charpentière 
Bourdon des prés 	Bourdon mâle des saussaies 	Coucou des champs 	Osmie cornue 
Bourdon terrestre 	Bourdon distingué 	Coucou des bois 	<p>Des questions sur le protocole ? Envie de s'impliquer d'avantage ? Allez sur : www.observatoire-des-bourdons.fr</p> <p><i>La taille des individus est très variable au sein de chaque pattern et n'est pas un critère d'identification. C'est la raison pour laquelle tous les patterns sont dessinés de la même taille.</i></p> <p><i>(Seules exceptions, l'Abeille charpentière qui est toujours de très grande taille et l'Osmie cornue qui elle est de petite taille soit environ 15 mm).</i></p>
Bourdon des jardins 	Bourdon vétéran 		
Reine de bourdon argileux 	Bourdon grisé 		

Bon comptage !

**... et saisissez chaque mois vos observations sur <http://obj.mnhn.fr> !
Vos données seront analysées par le Muséum national d'Histoire naturelle.**

Si vous avez des difficultés pour saisir vos données sur ce site Internet, vous pouvez nous les transmettre grâce à un formulaire spécial disponible sur www.observatoire-des-bourdons.fr ou l'obtenir en format papier en appelant le 02 51 20 74 85 (si vous n'avez pas Internet).



GRUPE
ASSOCIATIF
ESTUAIRE

